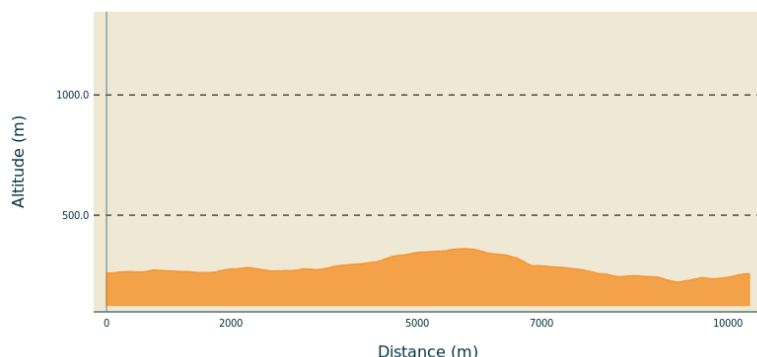


Parcours VTT FFC n°12 - BLEU - Salymes

Pays Beaume Drobie

Profil altimétrique



Altitude min 222 m Altitude max 361 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 30

Longueur : 10.3 km

Dénivelé positif : 177 m

Difficulté : Moyen

Échelle de cotation :

Echelle de cotation VTT : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole

Itinéraire

Départ : Place de la République, Lablachère

Arrivée : Place de la République, Lablachère

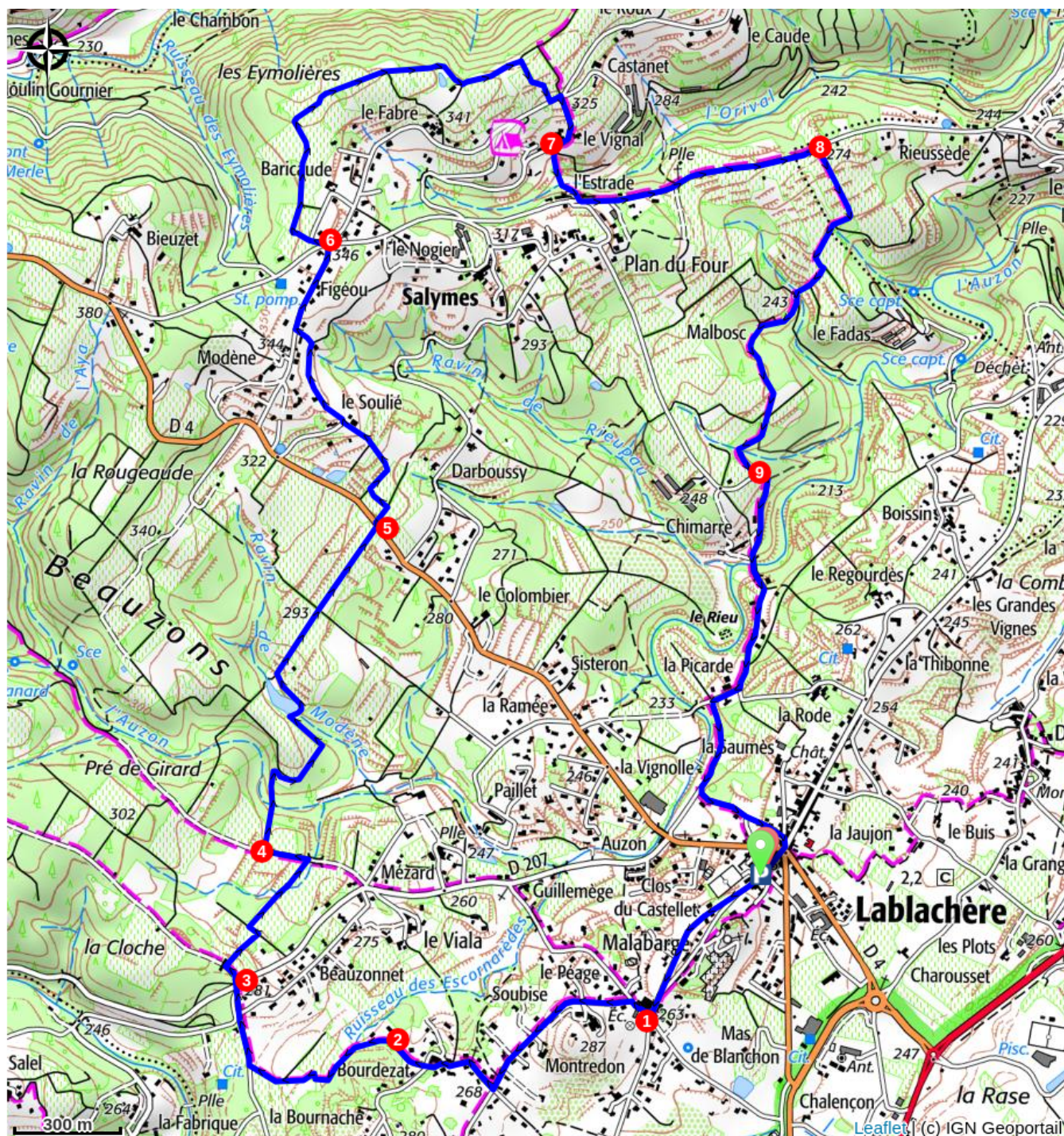
Balisage : ► VTT Circuit local

Communes : 1. LABLACHÈRE 2. JOYEUSE

Suivre le balisage VTT FFC ► n°12 Bleu

P) Au départ de la Place de la République, prendre direction l'église puis garder la route sur votre droite.

1. Au premier grand carrefour prendre à droite puis à gauche et suivre la direction de Bourdezac. 350 mètres plus loin, prendre à droite toujours en direction de Bourdezac. Traverser le hameau en gardant la route principale.
2. Prendre le chemin sur votre gauche qui longe une maison. Arrivé en haut du champs de vignes, prendre à droite sur la route.
3. Traverser la D207 et rejoindre la piste en face pour tourner rapidement sur la première piste à droite. Passer entre les champs de vignes en suivant le balisage. Rejoindre une bonne piste et prendre à gauche sur 100 mètres.
4. Emprunter le deuxième sentier sur votre droite avec une petite descente en single jusqu'à un passage à gué. Un petit portage arrive en suivant. Après la montée en single, prendre à droite sur la piste.
5. Traverser la D4 puis emprunter la piste en face puis rapidement à gauche. Une belle remontée qui se termine par une petite calade avec deux plus grosses marches à la fin.
6. Après avoir rejoint la route, traverser au croisement et prendre la direction du chemin de la Barricaude. Emprunter un chemin qui continue tout droit en direction du champ de vigne, qui surplombe un hameau puis redescend vers Le Vignal.
7. Derrière un arbre, démarrer une descente caladée. Prendre la route vers la gauche pendant 700 mètres.
8. Rejoindre une piste sur votre droite. Suivre le balisage VTT et le marquage PR.
9. Une fois sur la route, la garder en suivant le balisage VTT et le marquage PR jusqu'au village de Lablachère. A proximité du village, prendre à gauche une piste bétonnée qui monte. Au niveau du rond-point de Lablachère, prendre tout droit pour rejoindre la parking de la Place de la République.



! Recommandations

Pour profiter pleinement de votre sortie, restez sur les chemins balisés et adaptez votre rythme. Le piéton est toujours prioritaire : soyez prudent et souriant ! Vérifiez votre VTT, prenez de l'eau et de quoi réparer. Prévenez vos proches si vous

partez seul. Casque conseillé. Respectez cultures et propriétés, refermez les barrières, attention aux engins. Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de la nature.

En cas de besoin : 18 ou 112.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Joyeuse (3 km) par la D 3104 ou Les Vans (11 km) par la D104A, direction Lablachère.

Parking conseillé

Place de la République, Lablachère



Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>

Site de pratique FFC

<https://sitesvtt.ffc.fr/sites/espace-velo-territorial-des-cevennes-dardeche/>